HUGUES J. DE LA VERGNE.

Le colonel Hugues J. de la Vergne est né le 1er juillet 1867. Il fit ses études au collège des Jésuites de la Nouvelle-Orléans, où il se fit distinguer par sa conduite et son application. En 1887 il obtint le degré de maître ès-arts. En 1888 il passa avec succès les examens de droit devant l'Université Tulane, et la même année il a été admis par la Cour Suprême à l'exercice de la profession d'avocat. Il reçut du Collège des Jésuites, en 1893, le degré de bachelier de philosophie. En 1894, il fut l'orateur des "Alumni" section du droit. En 1895, le colonel de la Vergne épousa Mlle Marie Louise Schmidt. En 1903 il se présente aux élections primaires comme candidat régulier du parti Démocrate. En 1904 il fut nommé major et aide-de-camp du gouverneur Blanchard, et l'année suivante il fut promu au grade de lieutenant général. En 1907 le colonel de la Vergne fut élu directeur de la Banque Commercial-Germania, et en 1910 il fut nommé conseiller du Comité de l'Association Américaine des Ambassades. De 1888 à 1892 le colonel de la Vergne fut sous-greffier au service des successions de la Cour Civile de District, où il put acquérir une connaissance parfaite de toutes les questions concernant les successions. Le colonel est fils du défunt colonel Jules de la Vergne et de Mlle Marie Emma Joséphine Bermudez. Le colonel Hugues de la Vergne est membre des principaux clubs de la ville. Il possède la magnifique Villa de la Vergne, sur Bogue Falia, près de Covington.

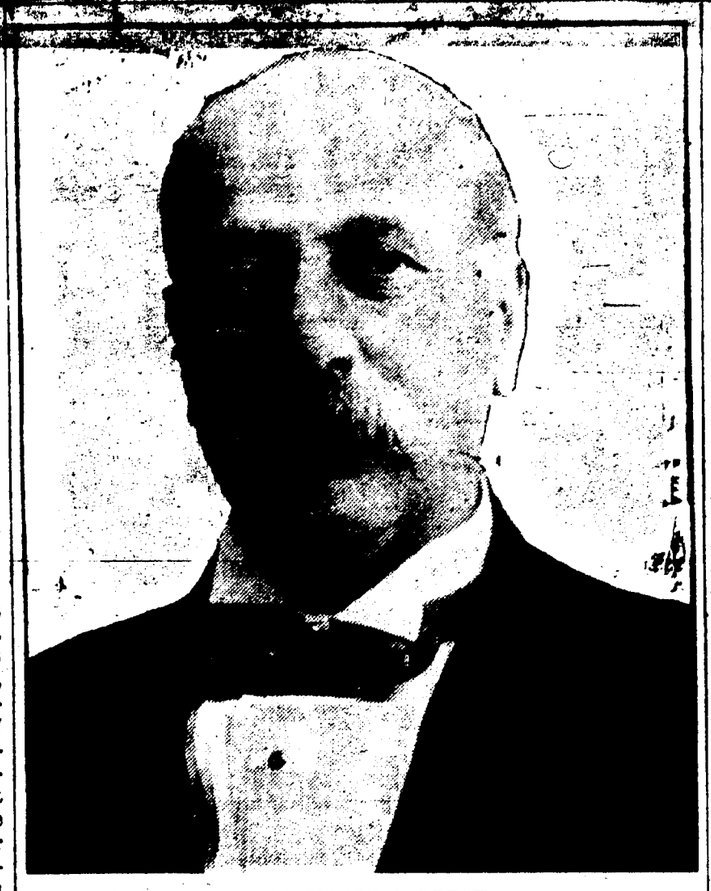

LE JUGE JOSEPH A. BREAUX.

Au point de vue du caractère, de la haute situation officielle et du service pour l'Etat, le Juge Joseph A. Breaux, chef justice de la Cour Suprême de la Louisiane, est un des principaux citoyens de l'Etat.

Etant encore jeune, le Juge Breaux commença à pratiquer la jurisprudence dans le sud-ouest de la Louisiane, il sut vite se faire connaitre et avoir une nombreuse clientèle. A une époque où le service de l'instruction laissait beaucoup à désirer en Louisiane, le Juge Breaux abandonna le barreau pendant quelque temps pour s'occuper de l'amélioration du système d'éducation, et il occupa les fonctions de surintendant de l'éducation pour l'Etat, de 1888 à 1892. Quand une vacance se produisit à la Cour Suprême, cette année là, le Gouverneur Francis T. Nicholls, qui avait su apprécier la valeur du juge Breaux, le nomma à la Cour Suprême. En 1899 le Juge Breaux est devenu chef justice, fonction qu'il a conservée depuis lors.

Pendant que le juge Breaux a occupé ces fonctions il a souvent été l'interprète du tribunal dans plusieurs causes célèbres, et toutes ses décisions ont été frappées du cachet de la justice et de l'équité, et ont douné l'impression de la droiture et de la fermeté de caractère du Juge Breaux, qui dans l'exercice de ses fonctions ne connaissait ni ami ni ennemi.

Dans ses relations avec le barreau, le Juge Breaux s'est toujours montré d'une courtoisie parfaite, tout en suivant la ligne de conduite qu'il s'était tracée, c'est-à-dire celle de la justice.

Le terme du Juge Breaux va bientôt prendre fin, et il est probable qu'il posera de nouveau sa candidature. Il n'est pas douteux que les nombreux services qu'il a rendu à l'état lui vaudront les voix de tous les membres du barreau et des tribunaux, la courtoisie de ses relations et son affabilité lui ayant valu de nombreux et fidèles amis, pendant sa vie publique.

En plus de ses attributions judiciaires, le Chef Justice Breaux a toujours montré de l'intérêt aux questions intéressant ses concitoyens et il a prononcé plusieurs discours devant l'Union progressive et autres organisations commerciales et éducatrices, il a pris part, à maintes reprises à plusieurs discussions sur des sujets d'intérêt public. Il est très populaire dans toutes les paroisses où il est passé avant de devenir membre de la Cour Suprême, et tous ses concitoyens ont pour lui une respectueuse estime. Il habite le Troisième Ward de cette ville.

PHILIP J. SCHUEN.

Un des entrepreneurs de pompes funèbres les plus connus du bas de la ville.

V. GIALLANZA

Un charmant garçon et un des marchands de fruits et de légumes en gros et en détail les plus prospères de la Nlle Orléans. La maison de commerce qu'il dirige fut fondée en 1874 et elle est très connue dans tous les Etats Unis, au Canada, au Mexique et à l'Ile de Cuba. Les bureaux sont au Marché Français, Nos. 10 et 12, son téléphone est Hemlock 126. "Vincent," ainsi qu'il est connu par ses nombreux amis, prend une part très active dans les affaires des loges. Il fait partie des Odd Fellows, des Maçons et des Pythias. Il est propriétaire de plusieurs chevaux de prix, et il a remporté plusieurs succès en faisant courir. Personne, à la Nlle Orléans, n'est plus actif et ami du progrès que M. Giallanza.

ROBERT LEGIER

est un avocat très brillant. Il est le doyen de la firme très connue de Legier et Gleason, dont les bureaux sont 341 rue Carondelet. Il est né à la Nlle Orléans, et il est diplômé de l'Université Tulane, avec le grade de B. en droit, depuis 1891. Pendant huit ans il a été conservateur des Hypothèques et depuis cinq ans il est le notaire public de la ville. M. Legier est un démocrate de vieille date, pendant les quinze années qui viennent de s'écouler il a été membre du comité de Paroisse, pour le huitième ward. Il habite 937 rue Marigny. Esprit très libéral et ami du progrès, il est un des meilleurs citoyens de la ville. Il jouit de l'estime de tous ceux qui le connaissent, et ses amis sont légions. Le nom de Robert Legier est inscrit à la bonne place parmi les plus illustres enfants de la Louisiane.

Thomas Connell, greffier de la Cour Civile, est né à la Nouvelle-Orléans, il a été élevé dans les écoles catholiques et publiques de cette ville. Il a habité toute sa vie dans le second ward de la ville, il était un ami personnel et politique de l'ancien membre du Congrès R. C. Davey, et il lui a succédé comme leader de l'organisation régulière démocratique du second ward. Il est greffier de la Cour Civile depuis 1900. Il est président du Choctaw Club, le Club Démocrate de l'état, ayant été élu président à cinq reprises. Il est également membre du Club des Elks.

M. Connell comme membre et président du Choctaw Club a pris une part active dans la politique, et comme leader du second ward, il a exercé beaucoup d'influence pour le ticket régulier Démocrate, ainsi que dans l'arrangement des campagnes électorales. Au moment où il fut nommé greffier de la Cour Civile, les principaux avocats de tous les partis furent d'accord pour dire qu'il était le meilleur greffier que la cour ait jamais eu, et son élection fut faite avec une grande majorité.

DR. JOSEPH A. O'HARA.

Le Dr. Joseph A. O'Hara est né dans cette ville le 23 janvier 1869. Son père était Joseph O'Hara, qui était dans les affaires de coton. Le fils fut élevé au Collège des Jésuites et dans des écoles privées. Il a débuté dans la vie active derrière un comptoir de pharmacie et il fut ensuite pendant des années dans les affaires de pharmacie et il ouvrit ensuite une pharmacie pour son compte, qu'il conserva pendant douze ans. Il fit ensuite des études de médecine et il fut diplômé du service de Tulane en 1900. Il remplit maintenant son troisième terme comme coroner de cette paroisse.

Le Dr. O'Hara a épousé Mlle M. T. Cosgrove, il y a vingt-deux ans et il a trois enfants. Il est membre du Choctaw Club.

AMUSEMENTS.

TULANE — CE SOIR TOUTE LA SEMAINE
Matinées..... 50c à $1.50
Soirées..... 50c à $2.00
Matinées Mercredi, Jeudi, Samedi
Klaw et Erlanger présentent Le Grandiose Spectacle
BEN HUR
Le plus merveilleux drame du théâtre moderne
La semaine prochaine—"Peg 'o My Heart."

CRESCENT — Ce Soir Toute la Semaine
Matinées.....15c, 25c, 35c
Soirées.....15c, 25c: 50c, 75c
Matinées Mardi, Jeudi, Samedi
A. H. Woods offre
THE COMMON LAW
Décors magnifiques et troupe d'un talent exceptionnel
Matinée Dimanche prochain—"The Little Lost Sister."

Orpheum
Phone Main 333
PRIX Matinées, 2:15...10 à 50c Soirées, 8:15.....10 à 75c
La célèbre artiste dramatique
Olga Nethersole
WALTER S. "RUBE" DICKINSON
RUTH ROYE
H. M. ZAZELL & CO.
SIDNEY BAXTER
LES TROIS "DU-FOR BOYS"
VUES CINEMATOGRAPHIQUES DE L'ORPHEUM.

Spécialistes de la beauté
Nous préparons toutes les crèmes, poudres et toniques dont nous nous servons. Nous faisons disparaitre les poils follets, les rides et les lignes du visage. Nous faisons maigrir sans nous servir de drogues. Bains de vapeur et électriques. Tout genre de massage et manucure.
516 RUE ST-CHARLES.
25déc—95f

BILLETS DE THÉÂTRES GRATIS

Les fumeurs des Cigares Insurgent et Kings Court
peuvent obtenir gratis des billets pour les principaux théâtres de la ville.
Les bandes des cigares Kings Court valent un sou chacune. Les bandes des cigares Insurgent valent un demi sou chacune, et elles peuvent être échangées pour des billets de théâtre.
Apportez ces bandes au Royal Cigar Store, coin des rues Canal et Royal où on vous donnera toutes informations et on vous changera vos bandes pour les billets de théâtre.
HERNSHEIM COMPANY, Ltd.

CENDRES CENDRES
A vendre en n'importe quelle quantité
Spécialité de wagons complets
THOMAS M. JOHNSTON
1925 RUE ANNONCIATION
Téléphone Jackson 1445
Terrains mis à niveau. Tombereaux à louer
26oct—1 an

BUREAU DE PLACEMENT
SYLVAIN VIDALAT
214 EXCHANGE ALLEY
Chambres garnies de premier ordre. Prix modérés.
OUVERT TOUTE LA NUIT
18sept

JULES LALERE
IMPORTATEUR
d'Espadrilles Françaises
Confortables pour les cors et oignons. Excellentes pour la maison, le bureau et le gymnase. La chaussure la plus durable qui soit fabriquée.
611 Rue Bourbon,
Nouvelle-Orléans - - Louisiane

457630

THEATRES AMERICAINS

Ben-Hur au Tulane

Le théâtre Tulane offre cette semaine la plus merveilleuse féerie du répertoire moderne, "Ben-Hur", ce drame émouvant et splendide tiré du roman célèbre de Lewis Wallace.

Tout le monde ira voir "Ben-Hur" au théâtre Tulane. Quant à la forme, aux effets scéniques, ils représentent le "dernier cri" des inventions modernes appliquées à la mise en scène, et tiennent parfois de la magie. Telle est par exemple la scène fameuse de la course aux charriots dans le cirque d'Antioche, où l'on voit les deux ennemis implacables, Ben-Hur et Messala, menant à fond de train les superbes coursiers dont la vitesse doit décider du sort des concurrents, tandis que sur les gradins de l'amphithéâtre s'agite, dans une attente fiévreuse, la foule des spectateurs. Cette scène, dans le spectacle que MM. Klaw et Erlanger présentent au public de la Nouvelle-Orléans, est d'un réalisme étonnant, et l'on pourrait en dire autant de la féerie tout entière. Les impresarios n'ont reculé devant aucune dépense pour faire de la pièce un spectacle unique, extraordinaire, inoubliable, — le "clou" de la saison.

LE CRESCENT.

Un drame du plus haut intérêt représenté au Théâtre Crescent... L'imprésario A. H. Woods offre "The Common Law", pièce adaptée du célèbre roman de Robert W. Chambers. C'est une étude de mœurs, un exposé d'un problème social, traités avec beaucoup de succès. Plusieurs directeurs de théâtre avaient essayé d'acquérir les droits de dramatiser ce roman de Chambers si populaire, et ce fût M. Woods qui réussit, parmi la foule des compétiteurs.

M. Woods a su accentuer l'intérêt dramatique au plus haut degré de sorte que ceux qui ont lu et admiré le roman trouvent peut-être plus de charme dans le drame. M. Woods a choisi comme interprètes de la pièce des acteurs d'un mérite exceptionnel, depuis le premier rôle jusqu'au dernier emploi. La mise en scène est remarquablement soignée.

L'ORPHEUM.

Olga Nethersole, une des plus grandes artistes dramatiques de l'Angleterre, parait sur la scène de l'Orpheum, dont l'administration ne recule devant aucun sacrifice pour offrir aux amateurs de beaux et amusants spectacles des numéros de premier ordre. Mlle Olga Nethersole, une des reines de la scène anglaise, jouera, avec sa troupe, le troisième acte de "Sapho", le beau drame, tiré du roman d'Alphonse Daudet.

La police de New-York avait supprimé les représentations de "Sapho", comme un spectacle immoral. Le talent seul de Mlle Nethersole parvint à faire lever l'ostracisme qui frappait cette pièce.

Bien que Mlle Nethersole et sa troupe d'artistes constituent l'attraction de l'Orpheum, cette semaine, le reste du programme n'a pas été négligé par la direction. On peut dire que tous les numéros sont destinés à faire du spectacle de l'Orpheum un des meilleurs de la ville pendant les fêtes du jour de l'an. On relève les noms de 'Rube Dickinson" dans ses créations; Miss Ruth Roye, la reine des danses nouvelles, ragtime, tango etc; Sidney Baxter, un athlète écossais; Les Du-For, danseurs excentriques, et enfin les vues animées, propriété exclusive de l'Orpheum.

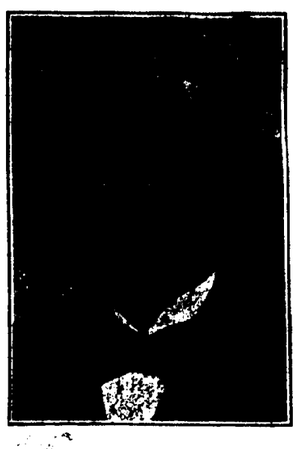

ADOLPH G. RICKS.

L'Honorable Adolph G. Ricks, commissaire des finances publiques de la ville de la Nouvelle-Orléans, est né en Allemagne. Il est venu s'établir en Louisiane en 1854. Il a fait ses études dans les écoles publiques de la Louisiane et du Texas, où il demeura quelque temps. Depuis 1885 il a été dans le commerce des cuirs. Il a été le receveur de la New Orleans Brewing Association, et de 1895 à 1900 il fut président de la Metropoltian Bank. Il fit partie du Conseil Municipal de 1896 à 1900. Il fait actuellement partie de la maison A. G. Ricks et Cie, qui fut établie en 1862 par John Frank et George Muth, et en 1871 M. Ricks devint associé de la maison. En 1882, M. Franck s'est retiré des affaires et la maison devint connue sous le nom de A. G. Ricks et Cie, M. Muth conservant encore son intérêt. Cette maison est une des plus importantes maisons de cuir du Sud. M. Ricks est un Maçon et un Odd Fellow. Dans sa situation actuelle de commissaire des finances de la ville il a fait preuve de beaucoup d'aptitude et d'une grande connaissance des affaires financières de la ville. M. Ricks est un des citoyens de la Nouvelle-Orléans le plus animé de l'esprit du bien public.

PETIT-FILS DU GENERAL GRANT EN VILLE.

Robert Grant, de Los Angeles, Californie, fils du Général Fred Dent Grant et petit-fils du Général Ulysses S. Grant, ex-président des Etats-Unis, est arrvié hier; il est descendu à l'Hôtel St. Charles. Avec son épouse et sa fille, M. Grant a parcouru la ville en automobile.

Consulat de France
522 rue Bourbon

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter à la chancellerie:

M. Arrebos, Naton Eugène.
M. Barbier, Jean Alexandre.
M. Barthe, Jean Pierre.
M. Barroul, Julien.
M. Beaume, Jean Pierre.
M. Berkimans, James.
M. Bejotte, Auguste.
M. Boulard, André.
M. Bouillon, Guillaume.
M. Casamayouret, Jean Pierre.
M. Canton, Martin.
M. Calando, Victor.
M. Chamboredon, Paul Martin.
M. Crepel, Ambroise Joseph.
M. Duffourc, Jean Pierre.
M. Ducros, J V. Philippe Honoré.
M. Duranton, François.
M. Escude, Augustin.
M. Faurie, Claude Auguste.
M. Fort, Célestin François.
M. Fortes, Jean Cyprien.
M. Fortes, Jean.
M. Gouyen, Cassou Joseph Isidore.
M. Hoffmann, Léonard.
M. Labourdette, Laurent.
M. Maisonneuve, Louis Jean.
M. Pourtau, Jean Pierre Alexandre.
M. Poey, Maurice.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur dans le Cinquième District, portant le numéro municipal 1311 rue Teche, dans l'filet Lamarque, Nunez et Socrate.

Oliver Dorsey vs. Manville Green et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,469 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'filet No. 219, borné par les rues Teche (autrefois Monroe), Lamarque (autrefois Lapeyrouse), Nunez (autrefois Franklin) et Socrates, désigné comme lot No. 4 du dit filet. Le dit lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Teche, la même largeur en arrière, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHN E. FLEURY, Avocat pour le demandeur.
nov29—déc5,12,19,26—jan1,2

DEMANDEZ-MOI MES PRIX
TÉL. MAIN 2830
MAURICE KENNY
ENTREPRENEUR DE CAMIONNAGE
1041-47-49 Rue Magasin
NLLE-ORLÉANS, LNE.
Nous faisons une spécialité du transport des machines.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Arthur B. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,956 — Division D — Attendu que Arthur W. Brown a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Arthur B. Brown, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de faire savoir, dans les dix jours qui suivront la présente notification, pourquoi la dite requête ne serait pas accordée, et pourquoi la description et l'évaluation de la propriété de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ERNEST T. FLORANCE, Avocat.
1jan—1f

Succession de Mme Martin McCue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,867 — Division D —Attendu que Mme Lorano Thriffiley, veuve de William McCue, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Martin McCue, décédée intestat, avis est par le present donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
déc 23 27—jan 1

Succession de John E. Staes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,294 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anaclet Staes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
EMILE POMES, Avocat.
déc30—jan3 8

AVIS AUX CREANCIERS

In re Theodore Walter Danziger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,957 — Division E — Attendu que Harold Danziger a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres de curateur dans les affaires de Theodore Walter Danziger, un absent.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser de faire valoir dans les dix jours les raisons pourquoi cette pétition ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. Y. SANDERS et FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats.
déc31—jan 4 9

A. J. Plauche vs. J. D. Taylor Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 99,179 — Division C (Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par L. Gustave Elfer, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ERNEST T. FLORENCE, Avocat.
déc30—jan 3 8

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur du Second District, portant les numéros municipaux 2125-2127 rue Orléans, entre Rocheblave et Tonti.

Industrial Homestead Association vs. William Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,543 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No. 7, dans l'filet No. 311, borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Rocheblave et Tonti. Le dit lot commence à une distance de 88 pieds, 11 pouces et 2 lignes de la rue Rocheblave et mesure 30 pieds de face à la rue Orléans sur 81 pieds, 7 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave sur 81 pieds, 8 pouces et 2 lignes, comme il est démontré dans un croquis annexé à un acte passé devant A. Doricourt, ancien notaire, le 1er mars 1863.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov29—déc5,12,19,26—jan1,2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'un propriété améliorée de valeur du Premier District, portant le numéro municipal 2052 rue Canal, coin de la rue Broad (filet rue Dorgenois et avenue Cleveland).

L. M. Layman vs. Succession de Maurice P. Woulfe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,406 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'filet bornée par les rues Gasquet (maintenant Canal), Broad et Dorgenois, désigné le No. 1 sur un plan par [illegible] daté du 9 mai 1879, du bureau de Théodore Guyot, arpenteur dans cette ville, de la Nouvelle-Orléans, comme plan O, lot de terre mesure 30 pieds [illegible] la rue Canal sur 136 pieds, 3 pouces 3 lignes de profondeur et de la rue Broad, et formant le coin des deux rues, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent ou y sont attachés.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TITCHE & ROGERS,
Avocats pour le demandeur.
nov29,30—déc5,12,19,26—jan1,2